



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



direction
générale
de l'Aviation
civile

Service national d'Ingénierie aéroportuaire
« Construire ensemble, durablement »

SNIA Centre et Est.

Nos réf. : AU 1049

Vos réf. : Courrier du 24 mars 2021

Affaire suivie par : Laure MANGENOT
snia-urba-lyon-bf@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : 04 26 72 65 65- **Fax** : 04 26 72 65 69

Objet : PC 058 151 20 N0011
Commune : LA MACHINE
Pétitionnaire : NEOEN SA (M. BARBARO Xavier)

LYON, le 13/04/2021

DDT 58

2 rue des Pâtis
BP 30069
58020 NEVERS CEDEX

martine.bailly@nievre.gouv.fr

En réponse à votre lettre visée en référence, je vous informe que le projet, tel que présenté dans le dossier de permis de construire cité en objet, situé à plus de 3km de l'aérodrome, n'impacte aucune servitude dépendant de l'aviation civile.

La cheffe du bureau domanial mutualisé
et instruction servitudes aéronautiques.

ANNE SAULNIER